

Cession de magasins au Groupement Les Mousquetaires et Auchan Retail France

Paris, le 2 juillet 2024

Le groupe Casino annonce la vente de 66 magasins¹ conformément aux accords conclus le 24 janvier 2024, avec le Groupement Les Mousquetaires et Auchan Retail France².

Cette transaction est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise des magasins cédés de 213 millions d'euros.

Il est rappelé que le Groupement Les Mousquetaires et Auchan Retail France se sont engagés à :

- reprendre l'ensemble des contrats de travail des salariés affectés aux magasins et aux stations-services transférés conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, et ;
- maintenir à l'égard des salariés affectés aux magasins, les dispositions et avantages résultant du statut collectif Casino pour une durée minimale de 15 mois à compter de la date de réalisation de la cession³.

Le Groupement Les Mousquetaires et Auchan Retail France se sont également engagés à favoriser la candidature de collaborateurs du groupe Casino sur des postes disponibles ou à leur offrir la possibilité de devenir chef d'entreprise d'un magasin.

Le groupe Casino tient à remercier l'ensemble des collaborateurs pour leur engagement au service du Groupe tout au long de leur carrière et leur contribution à faire de Casino une marque aimée et reconnue auprès des clients.

Par ailleurs, le Groupe Casino annonce avoir cédé au Groupement les Mousquetaires sa participation contrôlante de 51% dans 5 hypermarchés, déjà détenus par le Groupement les Mousquetaires à hauteur de 49% depuis le 30 septembre 2023.

¹ Groupement Les Mousquetaires : 35 supermarchés, 1 Spar ; Auchan Retail France : 28 supermarchés, 2 drives

² Accords conclus le 24 janvier 2024 avec le Groupement Les Mousquetaires et Auchan Retail France, et le 8 février 2024 avec Carrefour, pour la cession d'un total de 287 magasins : 10 magasins, pour lesquels les conditions suspensives n'ont à ce jour pas été levées dans les temps, feront l'objet d'une cession différée

³ Sauf avantages plus favorables applicables aux salariés transférés et/ou négociation d'un accord de substitution dans le cadre des articles L. 2261-14 et suivants du Code du travail

Ce communiqué a été préparé uniquement à titre informatif et ne doit pas être interprété comme une sollicitation ou une offre d'achat ou de vente de valeurs mobilières ou instruments financiers connexes. De même, il ne donne pas et ne doit pas être traité comme un conseil d'investissement. Il n'a aucun égard aux objectifs de placement, la situation financière ou des besoins particuliers de tout récepteur. Aucune représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est fournie par rapport à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité des informations contenues dans ce document. Il ne devrait pas être considéré par les bénéficiaires comme un substitut à l'exercice de leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à changement sans préavis.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Christopher WELTON – cwelton.exterieur@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 64 17
ou
IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr – Tél : +33 (0)6 26 27 37 05
ou
directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78

Agence IMAGE 7

Karine ALLOUIS - kallouis@image7.fr - Tél : +33 (0)6 11 59 23 26
Laurent POINSOT - lpoinsot@image7.fr - Tél : + 33(0)6 80 11 73 52